

Formation

Retour à l'ENPQ en temps de pandémie





Objectifs de la présentation (1^{ère} partie de l'accueil)

Présenter aux employés et apprenants les mesures d'hygiène, de santé et de sécurité que l'École a mises en place.

Avoir l'opportunité de poser des questions!



Information importante

Cette présentation a été élaborée en tenant compte de la situation épidémiologique prévalent au Québec, des recommandations émises par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), la Commission des normes de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Ces recommandations ayant préséance, l'actuelle présentation pourra être évolutive.



2^e partie de l'accueil – Règles de vie et visite de l'École

- Prendre connaissance de son poste de travail et espaces communs
- Présentation de la DAIC
 - Protocoles
 - Internet, intranet
 - Consignes clients
 - La vie sur le campus
 - Aménagement des lieux



Plan de la présentation

- Quelques faits sur la COVID-19
- Portrait de la COVID-19 dans la région
- Pavillon P
- Mesures mises en place par l'École
- Questionnaire quotidien de l'état de santé
- Lavage des mains
- L'hygiène et étiquette respiratoire
- Distanciation physique
- Port des EPI
- Nettoyer les surfaces
- Soutien



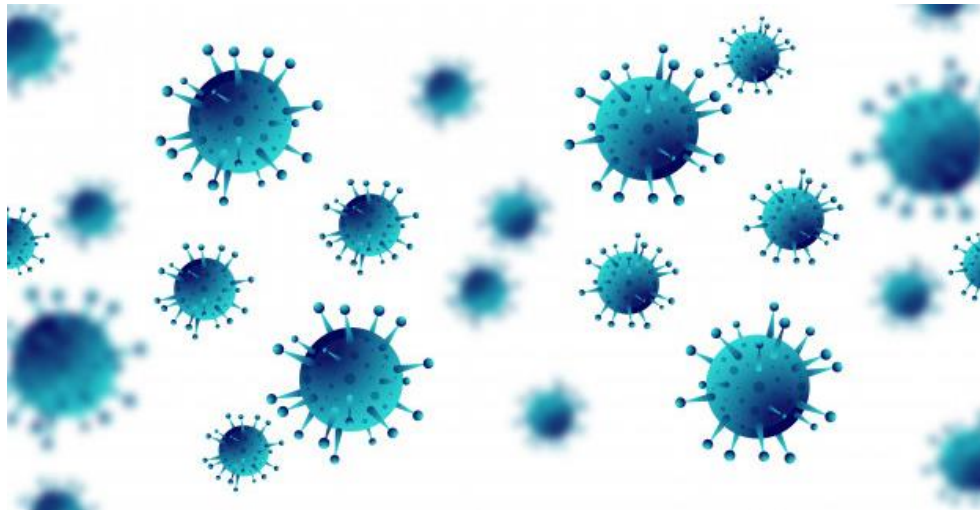
Quelques faits sur la COVID-19

- Mode de transmission principal:
 - Contact avec des gouttelettes de sécrétion respiratoire d'un cas symptomatique ou asymptomatique de personne à personne.
 - *Risque de contamination par les contacts indirects.*
- Période d'incubation moyenne: cinq à six jours avec un intervalle de zéro à 14 jours.
- Possibilité de transmission de 48 à 72 heures avant l'apparition des symptômes d'infection.



Quelques faits sur la COVID-19 (suite)

- Il survit de quelques heures à plusieurs jours sur les surfaces.
- La membrane du virus étant constituée de gras, le savon et l'alcool dissolvent ce gras et détruisent donc l'enveloppe du virus.



https://fr.freepik.com/vecteurs-libre/infection-virale-fond-grippe-bacterienne_7244701.htm#page=1&query=virus&position=3



Symptômes suggestifs

- Fièvre (38 degrés et plus) OU
- Nouvelle toux OU
- Aggravation d'une toux OU
- Difficultés respiratoires OU
- Perte d'odorat sans congestion nasale avec ou sans perte de goût

**Il est très important de ne pas se présenter
à l'École si l'on a des symptômes.**

Il faut appeler au 1 877 644-4545



Employés qui doivent demeurer en isolement

- Personnes sous investigation (en attente d'un résultat);
- Cas suspects et cas contacts de personnes confirmées;
- Cas confirmés
 - Par laboratoire (résultat positif à un test de dépistage)
 - Par lien épidémiologique.



Levée de l'isolement

- La santé publique lève l'isolement d'une personne atteinte de la COVID.

**Il n'est pas nécessaire d'obtenir un billet
médical pour le retour à l'École.**



Que faire si je développe des symptômes pendant mon quart de travail?

1. Mettre un masque de procédure;
2. Selon la situation de la personne :
 - i. Personnel avec un poste de travail dédié → demeurer à son poste de travail.
 - ii. Personnel sans poste de travail dédié et clientèle sans hébergement → limiter les déplacements au minimum.
 - iii. Clientèle en hébergement → se rendre à sa chambre pour s'isoler.
3. Informer son gestionnaire ou un responsable de l'ENPQ.
4. Informer la Clinique de santé (819 293-8631, poste 6257) afin de recevoir les consignes d'isolement, lorsqu'applicable. En cas d'absence de l'infirmière, suivre les consignes émises sur la boîte vocale.



Que faire si je développe des symptômes pendant mon quart de travail?

5. Communiquer avec la ligne COVID-19 de la Santé publique au 1 877 644-4545 pour être dirigé, au besoin, vers la ressource appropriée;
6. Informer la clinique de santé (819 293-8631, poste 6257) des directives de la Santé publique;
7. Quitter l'École (pour les apprenants, attendre les consignes du responsable ENPQ avant de quitter), en limitant ses déplacements, et s'isoler à son domicile en évitant tout contact avec d'autres personnes.
 - i. Se rendre à l'urgence directement en cas de difficultés respiratoires seulement.

☞ *Les lieux que j'ai fréquentés seront désinfectés.*

☞ *Il y aura un suivi épidémiologique par la Santé publique.*



Que faire si je développe des symptômes en dehors du travail?

- S'isoler à la maison et composer le 1 877 644-4545.
- Communiquer avec l'École (votre gestionnaire ou un responsable de l'ENPQ) pour aviser de votre absence, selon les procédures habituelles.



Portrait de la COVID-19 en Mauricie et au Centre-du-Québec

Total des cas confirmés

Région / ville	Total de cas confirmés la veille	Total de cas confirmés aujourd'hui
Nicolet	5	5
Trois-Rivières	896	896
Centre-du-Québec	387	387
Mauricie	1632	1632

Source: <https://ciusssmcq.ca/soins-et-services/sante-publique-conseils-sante-mieux-etre/covid-19/portrait-de-la-covid-19-en-mauricie-et-au-centre-du-quebec/>

Données au 8 juin 2020



Quelques faits sur le Pavillon P

- Accessible seulement aux employés du CIUSSS-MCQ.
- Règles strictes, recommandées par le CIUSSS-MCQ, mises en place pour tout membre du personnel de l'École qui pourrait avoir à y travailler, pour ainsi assurer la sécurité de tous.
- Système de ventilation qui n'est pas une source de contamination potentielle, contrairement à d'autres types de milieux de travail.



Ce que l'École met en place pour la sécurité de ses employés et étudiants

- Favoriser le télétravail pour éviter les contacts
- Favoriser l'hygiène des mains
- Encourager l'étiquette respiratoire
- Faciliter la distanciation physique
- Mettre à la disposition et donner des EPI
- Favoriser le nettoyage des lieux
- Mettre en place des mesures pour les cas d'isolement
- Faire de la prévention au niveau de la santé mentale
- Questionnaire quotidien de vérification de l'état de santé
- Mettre en place le principe des petites familles



Questionnaire quotidien de vérification de l'état de santé

- Ce questionnaire vise à faire le triage du personnel et de la clientèle avant leur entrée dans l'École.
- Il permet d'assurer le retrait rapide de toute personne à risque d'être atteint de la COVID-19 et contribue à prévenir la transmission aux personnes présentes dans l'organisation.
- Un employé ou un étudiant exclu par ce questionnaire doit contacter le 1 877 644-4545 pour obtenir les consignes à suivre.
- Pour le moment, le questionnaire est complété par les préposées à l'accueil, mais il sera disponible en ligne bientôt.
- Questionnaire quotidien/hebdomadaire pour aspirants.

La distanciation physique d'au moins 2 mètres

- Mesure la plus importante et la plus efficace
- Par la signalisation et le marquage au sol



- Par l'établissement de capacité maximale d'occupation dans les locaux

**AU TRAVAIL, ON CONTINUE
DE SE PROTÉGER.**


**Nombre maximal
de personnes autorisées
dans cette salle**





**Attendez à l'extérieur
si la capacité maximale
d'occupation est atteinte**



Lavage des mains

- Capsule - Lavage des mains
- Comment se laver les mains avec de l'eau et du savon?
- Avec une solution hydro alcoolique:

- 

1
Prenez un peu de produit antiseptique (liquide, gel ou mousse).
- 

2
Frottez le bout des doigts.
- 

3
Frottez l'intérieur des mains et les pouces.
- 

4
Frottez entre les doigts.
- 

5
Frottez l'extérieur des mains.

FROTTEZ LES MAINS JUSQU'À CE QU'ELLES SOIENT SÈCHES, SANS UTILISER DE PAPIER ESSUIE-MAINS.



Nettoyer les surfaces

- En utilisant des produits de nettoyage ou de désinfection usuels.
- À titre informatif, voici le temps de survie de la COVID-19 selon le type de surface:

Carton	Acier inoxydable	Plastique	Cuivre
			
24 heures	+ de 2 jours	3 jours	4 heures

- Toutefois, un nettoyage à l'aide de produits nettoyants ou une quarantaine lorsque le nettoyage n'est pas possible, permettent d'éliminer le virus.



L'hygiène et l'étiquette respiratoire

- C'est l'application de mesures pour contenir les sécrétions respiratoires à la source ainsi que le respect de l'hygiène des mains:
 - Tousser et éternuer dans l'intérieur du coude.
 - Disposer de ses mouchoirs dans une poubelle
 - Porter un masque si on tousse.
 - Se laver les mains après s'être mouché.
 - Etc.

Port des EPI (Équipement de Protection Individuel)

Couvre-visage (masque artisanal, lavable)	Masque de procédure seul (3 plis)	Masque de procédure avec protection oculaire (lunette ou visière)
		
<p>Obligatoire lors de mes déplacements dans l'École (autre que dans mon département).</p>	<p>Obligatoire lorsque le 2 mètres n'est pas respecté pour plus de 15 minutes cumulatives par jour.</p>	<p>Obligatoire lorsque le 2 mètres n'est pas respecté pour plus de 15 minutes cumulatives par jour et</p> <ul style="list-style-type: none"> - je travaille avec la clientèle ou - il y a une possibilité de contact physique avec une autre personne.

Démonstration de l'utilisation des ÉPI

- Masque ([Comment mettre et enlever un masque, ainsi que les erreurs à éviter](#))



- Lunette et visière



- EPI: on lave nos mains au début, entre chaque étape et à la fin



Quand doit-on jeter le masque de procédure ou changer de couvre-visage?

- Il est humide;
 - Il est souillé ;
 - Il est endommagé ou brisé
 - La respiration est difficile.
- ☆ Le port maximum est de 8 heures.



Protocole de nettoyage des véhicules de travail

Procédure de désinfection à suivre :

- Les éléments suivants doivent être désinfectés : poignées de porte, volant, bras de vitesse, boutons (chauffage, radio, gyrophare, vitre), manettes de contrôle, équipements de communication (émetteur et récepteur), miroir, appuie-bras, boucle de la ceinture de sécurité et autres éléments nécessaires à la conduite du véhicule qui doivent être manipulés.
- **Avant de prendre possession du véhicule :**
 1. Lavez -vous les mains avec le gel désinfectant;
 2. Appliquez le produit désinfectant (pulvérisateur) sur un papier essuie-tout en dehors du véhicule et nettoyez les éléments mentionnés;
 3. Jetez le papier dans une poubelle à l'extérieur du véhicule;
 4. Lavez-vous les mains avec de l'eau savonneuse ou un gel désinfectant



Situations spécifiques

Consulter la foire aux questions sur la page Internet de l'École au lien suivant pour avoir des réponses à vos questions, selon votre situation:

Lien Internet à venir



Santé mentale

« L'actuelle pandémie de la COVID-19 constitue une réalité particulière et inhabituelle. Est-il normal de vivre de la peur, du stress, de l'anxiété ou de la déprime? »

- 2 capsules ont été réalisées par l'École afin de recevoir des informations et des conseils sur le stress et l'anxiété dans un contexte de retour au travail.
- À visionner dans la section COVID-19 du site Web www.enpq.qc.ca (à venir)



Soutien

- **Clinique santé de l'ENPQ au poste 6257**
 - Les consultations téléphoniques sont privilégiées.
- **Santé publique**
 - 1 877 644-4545
- **Info-social 811**
- **Programme d'aide aux employés**
 - Le programme d'aide aux employés (PAE) propose plusieurs services si vous êtes aux prises avec des soucis personnels ou familiaux. Offert en collaboration avec Impact Mauricie, le PAE vous met en contact avec des intervenants qualifiés et prêts à vous aider.
 - Impact Mauricie: 1 819 370-3348



Ressources fiables et utiles

www.quebec.ca

[Formation: COVID-19 et santé au travail \(INSPQ\)](#)

[APSAM](#)

<http://www.cnesst.gouv.qc.ca>



Conclusion



Des questions? Des commentaires?